

COMMUNE DE VIVARIO

CREATION DE TITRE DE PROPRIETE

**Henri PINNA – Joseph MELGRANI –
Paul CUTTOLI - Louis-Valery VERGEOT
- Notaires associés –
6, Bd Sylvestre Marcaggi
20000 AJACCIO**

Suivant acte reçu par Maître Paul CUTTOLI, Notaire à AJACCIO, le 30 décembre 2021, il a été constaté conformément à l'article 1er de la loi du 06 mars 2017, la qualité de propriétaire de :

Madame Charline BAUER, épouse BARBOLOSI, demeurant à AJACCIO.
Née à AJACCIO le 21 février 1963 ;

Madame Françoise BAUER, demeurant à AJACCIO.
Née à AJACCIO le 2 août 1970 ;

Qui depuis plus de TRENTE ANS (30 ans), ont possédé tant directement que du chef de leurs auteurs, conformément aux articles 2261, 2265 et 2272 du Code Civil, les biens ci-après désignés :

A VIVARIO (Haute-Corse)

I) Une maison, cadastrée section B N°408 lieudit COSTA pour 44 ca ;

II) Une parcelle de terre, cadastrée section C N°374 lieudit CANAGLIA pour 41 a 70 ca ;

Conformément à l'article 1er de la loi du 06 mars 2017 :

« Lorsqu'un acte de notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive, il fait foi de la possession, sauf preuve contraire.

Il ne peut être contesté que dans un délai de 5 ans à compter de la dernière des publications de cet acte par voie d'affichage, sur un site internet et au service de la publicité foncière. »

Adresse mail de l'étude : scp.pmc@notaires.fr.

Pour avis Maître Paul CUTTOLI